



REPÈRES

d'histoire sociale en Midi-Pyrénées

Bulletin trimestriel de l'Institut Régional CGT d'Histoire Sociale de Midi-Pyrénées

n° 82

juillet 2026

**Quand prouesse technologique
et mobilisation syndicale vont de pair**



CONCORDE

il y a 50 ans, son premier vol commercial.



Sommaire

Edito

**Renoncement et refoulement
contre utopie et progrès social..... 3**

**Construction aéronautique et luttes sociales
Il y a 50 ans : le premier vol commercial de Concorde 4**

**Ouvriers agricoles et luttes paysannes
La CGT en estive avec les gardiens de troupeaux..... 7**

**Cinéma et luttes sociales
« Un hiver rouge » des mégissières de Graulhet 9**

**Archives et cinéma aux
Journées Nationales d'Etude de l'IHS
Un judicieux partenariat avec « Ciné-Archives »..... 10**

**Un outil au service des syndicalistes
Graves menaces sur l'Institut Régional
du Travail d'Occitanie 11**

**Ariège
L'apport positif des travailleurs étrangers - partie 2 12**



Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

Bulletin d'adhésion annuel 2026

Institut Régional CGT d'histoire sociale Midi-Pyrénées

☐ Adhésion individuelle

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresse mail @

Tarifs : ☐ Individuel : 15 euros ☐ Soutien :

☐ Adhésion collective (syndicats, collectivités, organisations...)

Organisation

Adresse

Code postal Ville

Adresse mail @

Tarifs : ☐ Collectif : 55 euros ☐ Soutien : 100 euros (ou plus)

Bulletin d'abonnements annuels

☐ A la revue trimestrielle « Repères » - Tarif : 15 euros

☐ Aux « Cahiers » de l'Institut national - Tarif : 18 euros

Renvoyer ce bulletin à :

Institut Régional cgt d'Histoire Sociale Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval • 31300 TOULOUSE

Règlement par chèque à l'ordre de : IRHS-CGT Midi-Pyrénées

ou virement bancaire : FR76 4255 9100 0008 0280 1867 622

INSTITUT REGIONAL CGT HISTOIRE SOCIALE

ipeca.fr

IPECA, LA PROTECTION SOCIALE DES PROFESSIONNELS DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'AÉROSPATIAL CIVIL ET MILITAIRE.

IPECA œuvre, depuis plus de 70 ans, pour
le bien-être de la communauté de l'aéronautique
et de l'aérospatial civil et militaire.

Elle protège les femmes et les hommes de ce secteur
dans tous les domaines de la protection sociale
complémentaire, collective ou individuelle,
en santé comme en prévoyance.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ / GARANTIE DÉCÈS / SURCOMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Pour en savoir plus : 0 810 510 510 Service 0,05 € / appel
+ prix appel

IPECA PRÉVOYANCE - 5 rue Paul Barruel - 75740 Paris cedex 15

Institution de Prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale relevant de l'Autorité de
Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09.

IPECA
UNE VIE À VOUS PROTÉGER



Renoncement et refoulement contre utopie et progrès social

Le capitalisme financier engraisse de plus en plus les milliardaires et les actionnaires; les forces politiques dites progressistes s'entre-tuent; les droites emboîtent le pas de leur extrême et celle-ci, dans ses pantoufles, attend son heure pour la présidentielle de 2027.

Et les travailleuses et travailleurs ? Ils ont presque tous le moral dans les chaussettes pour les plus conscients, les autres, de plus en plus cloîtrés avec un bulletin de vote RN dans la poche pour bon nombre d'entre eux.

Comment en sommes nous arrivés là ? Un sujet très long, très complexe déjà étudié par de nombreux chercheurs et parmi eux, deux catégories : ceux qui contribuent à mettre en place ce contexte, puis ceux qui le décortiquent pour le comprendre et le combattre. Malheureusement, pour le combattre les forces s'amenuisent, noyées dans l'individualisme, la précarité, la complexité administrative et technologique, l'incompréhension environnementale, etc. qui les font tomber dans le renoncement puis le refoulement. Pour le noyau dur qui reste, ce n'est pas terrible non plus car est souvent considéré comme des victoires le fait de sauver quelques emplois menacés, d'arracher une prime malgré un salaire bloqué, de trouver un médecin temporaire là où n'y en a plus...

Mais où sont passées ces idées lumineuses de millions de salariés, c'est idées qu'il faut bien appeler utopies, et il n'y a surtout pas de honte à cela, au contraire ! C'est comme cela qu'étaient qualifiés les congés payés avant juin 1936. C'est bien de cela que le monde du travail a besoin. Des perspectives de progrès, pas que technologique ou économique, mais de progrès social, sanitaire, environnemental...

La jeunesse est la chance extraordinaire à saisir pour nous sortir de ce mauvais pas où nous sommes. Ces jeunes n'ont pas la tête encombrée de ce fatras ultralibéral. Accueillons les à bras ouverts, faisons leur confiance, aidons-les, ils seront aussi aidés par une troisième catégorie de chercheurs comme Eric Sadin ou Anna Choury¹ pour nous éclairer sur le nouveau monde qui nous entoure et notamment sur la perception que nous avons de l'Intelligence Artificielle.

En avant avec les utopies d'aujourd'hui et demain sera beau !

Philippe Leclerc

1- Anna Choury est ingénieure mathématicienne, reconnue pour son expertise en intelligence artificielle et en sciences des données. Son dernier livre : «Le progrès n'est que l'accomplissement des utopies». Edition Terre à Terres, Fév 2026



Il y a 50 ans : le premier vol commercial de Concorde

Au delà des prouesses technologiques, les importantes luttes autour de Concorde ont permis la construction d'une industrie aéronautique européenne de premier plan, dont l'Airbus A320 l'avion le plus vendu au monde.

Ce bond technologique extraordinaire a du faire face aux vents contraires, à de fortes turbulences et une guerre commerciale effrénée sur fond de guerre froide, de luttes pour l'emploi et la souveraineté nationale.

Récit d'une puissante mobilisation syndicale et populaire Franco-britannique.

Le 21 janvier 1976 marque le début de l'exploitation commerciale supersonique civile avec le décollage simultané de deux « Concorde » à 11 h 40 précises. L'un, au départ de Roissy-Charles-de-Gaulle, sous pavillon Air France, qui rejoint Rio de Janeiro via Dakar. L'autre, exploité par la compagnie British Airways, s'envole de Londres pour atteindre Bahreïn à une vitesse de croisière de 2 146 km/h (Mach 2,2) à 18 000 mètres d'altitude.

A l'origine du projet supersonique

À la fin des années 1950, les Anglais cherchent à développer un avion de transport commercial supersonique

(Bristol 223) et proposent, afin de partager les coûts et les risques, un partenariat aux États-Unis, à l'Allemagne et à la France. Seule la France, qui dispose déjà d'un projet de ligne supersonique, la Super Caravelle de Sud-Aviation, répond à l'appel.

Le 29 novembre 1962, les gouvernements français et britannique signent un accord pour un avion supersonique commun d'où naît Concorde qui effectue son premier vol d'essai le 2 mars 1969 et reçoit ses certificats de navigabilité des deux pays qu'en 1975.

Refusant toute coopération et engagés dans leur propre projet d'avion supersonique (Boeing 733), les États-Unis, avec des aides d'Etat entendent réaffirmer leur suprématie et leur leadership mondial.

Dès 1964, la CIA intervient pour que les Britanniques renoncent au projet Concorde. Des « pare-feu » anti-Concorde sont mis en place : financements d'associations et campagnes anti-Concorde malgré les arguments démontrant la fiabilité de Concorde à la suite de milliers d'heures d'essais.

L'agence gouvernementale américaine FAA (Fédéral Aviation Administration) interdit les vols supersoniques au-dessus du territoire américain, suivie par d'autres pays comme l'Allemagne. Ainsi en une nuit, 72 options de commandes américaines sont annulées.

À l'Est, l'URSS se lança également dans la course technologique

supersonique Tupolev, copie quasi conforme de Concorde. Accusés d'espionnage industriel, les Soviétiques virent leur programme s'achever après plusieurs vols et problèmes techniques, lorsque le Tupolev Tu-144 s'écrasa à Goussainville (95) lors du salon du Bourget en 1973.

Concorde, une affaire nationale.

Dès la Libération, Charles de Gaulle s'oppose à la domination américaine en mobilisant les moyens nécessaires au développement de l'aéronautique française. Celle-ci avait été nationalisée sous le gouvernement du Front populaire en 1937 par Pierre Cot, ministre de l'Air, qui contribua aussi à la création de la compagnie nationale Air France.

À la fin de la guerre, les forces de la Résistance sortirent renforcées et appliquant le programme du Conseil national de la Résistance, engagèrent la reconstruction de l'aéronautique. Sous l'impulsion de Charles Tillon, ministre de l'Air (communiste et cégétiste) furent mises en place les conventions collectives, furent créés les comités d'établissements et d'entreprises contrôlés par la CGT qui permirent une relance sociale et économique extraordinaire dont émergèrent des avions de renommée mondiale comme Caravelle.

Après plusieurs fusions, naquit le 1^{er} janvier 1970 la SNIAS (Société Nationale de l'Industrie Aéronautique et Spatiale) composée de plusieurs dizaines de milliers d'ingénieurs, cadres, techniciens, agents de maîtrise, ouvriers et employés.

Dans le domaine de l'aviation civile après Caravelle, Concorde et Airbus en furent les fleurons.

Leurs réalisations effectives fut un combat pour obtenir les investissements nécessaires, à un moment où apparaissaient les premières menaces de privatisation et d'abandon par l'État de ses prérogatives industrielles. Valéry Giscard d'Estaing et Jean-Jacques Servan-Schreiber (pro-américain convaincu) furent parmi les adversaires résolus de Concorde.

Malgré ses atouts, l'aéronautique française est en crise, les suppressions de services et de postes, les mutations autoritaires, la fermeture de Châteauroux, et la perspective de 8 000 suppressions d'emplois sont envisagées.

A Toulouse les mutations obligatoires passent mal. Ces dernières sont abaissées de 40 à 8 (dont 7 ouvriers aux ateliers de St-Eloi) grâce aux luttes unitaires. FO n'ayant plus de syndiqués concernés se retire du mouvement.

Le 22 novembre 1973, Georges Séguy, Secrétaire Général de la CGT, visite à Toulouse les ateliers et les chaînes de montage de l'usine de la SNIAS à St-Martin et rencontre l'intersyndicale. A 15 heures, une conférence de presse est organisée et en soirée, devant 4 000 toulousains réunis à la Halle au grain, Georges Séguy au nom de la Confédération CGT fait de l'aéronautique une cause nationale.



Photo DHS 31

Des luttes et des grèves franco-britanniques

Une Commission Parlementaire, saisie par la CGT et le PCF émet un avis favorable au développement de cette industrie. Face au blocus américain les gouvernements français et britanniques, sont réticents à investir dans les productions de Concorde avec les conséquences induites sur l'emploi, le CNPF (ancêtre du MEDEF) préconisant une réduction de 33 % des effectifs.

C'est avant tout par l'action et les luttes coordonnées, sectorielles, nationales ou locales que les syndicats CGT et les TUC britanniques permettent des avancées.

Pour la première fois dans l'histoire de l'aéronautique, un meeting commun de syndicalistes anglais et français se déroule à Toulouse le 24 mars 1974. Le 24 juin 1974, un meeting à Bristol rassemble 16 000 personnes. Henri Gensous, secrétaire du syndicat CGT de la SNIAS Toulouse, intervient pour

la CGT. A cette occasion une heure de grève est décidée en Grande Bretagne et en France. Le 13 septembre 1974, 4 000 salariés envahissent la piste de l'aéroport de Toulouse-Blagnac pour défendre Concorde et s'opposer aux mutations de personnel vers d'autres sites (Marignane).

Des actions décisives et gagnantes

La lutte se poursuit le jeudi 26 septembre 1975 à Toulouse, par un rassemblement vers 15 h 30 devant la Direction à St-Martin et par un défilé parmi les chaînes de montage et les bureaux d'études. Les responsables CGT et CFDT montent au bureau du Directeur (absent), ils rencontrent le DRH qui prend contact avec le Secrétariat Général de la SNIAS. Celui ci les incite à consulter les Ministères de tutelles.

Les syndicats CGT et CFDT et les grévistes attendent les réponses avec le Directeur du Personnel et



celui de la Sécurité. A 20 heures, un membre du Directoire de la SNIAS, venu de Paris reçoit la délégation. « Je vous écoute et porterai vos doléances et exigences demain matin à la Direction Générale, au Directoire, et aux Ministères de tutelles », s'engage-t-il. Cependant, vers 23 heures les CRS interviennent de manière musclée. Un délégué CGT est blessé et sa jambe fracturée. Le lendemain, vendredi 27, les grévistes ramènent le membre du Directoire à son avion. Le dimanche 29, lors de l'assemblée générale CGT, la direction de la SNIAS Toulouse appelle Henri Gensous, pour l'informer de la levée de toutes les mutations obligatoires et du transfert à Toulouse de charges de travail. Le lendemain matin dès huit heures, les salariés réunis en assemblée générale décident la poursuite de l'action. C'est une première victoire.

Parmi le vaste rassemblement de personnalités, d'associations, de collectifs, de partis politiques en faveur de l'activité aéronautique à Toulouse, relevons l'appel de l'archevêque de Toulouse qui prend position en faveur de Concorde en déclarant :

« Condamner Concorde serait catastrophique... Il serait navrant d'arrêter une entreprise qui sera de toute façon nécessaire à l'humanité. Si nous ne sommes pas présents sur le marché international, d'autres le seront. Ce serait regrettable. »

Le mardi 1^{er} octobre 1974, 10 000 salariés et habitants de Toulouse manifestent Place du Capitole, 7 000 tracts sont diffusés. Ce même jour se tient un CCE extraordinaire. Après des échanges entre directions et Ministères de tutelle, le PDG est remplacé par un nouveau, doté de budgets aptes à relancer et à

commercialiser les productions de la Division Avions. Quatre jours, après l'occupation des usines, pour la CGT c'est une seconde victoire fondamentale.

En février 1976, quelques jours après les premiers vols commerciaux, de lourds cartons contenant des dizaines de milliers de cartes-pétitions en faveur de Concorde sont déposées à l'Élysée. Le 16 mars 1976, une journée commune de grève est lancée en France et en Angleterre.

Le 23 avril 1976, 15 000 salariés manifestent à Châteauroux pour « Concorde et contre la fermeture de l'usine de Déols ». Des délégations importantes de la région parisienne, notamment de la SNIAS La Courneuve (division hélicoptères) participent au mouvement.

Le 12 juillet 1976, à l'appel du PCF, plusieurs milliers de salariés (es) occupent la compagnie américaine TWA et manifestent sur les Champs Élysées. D'autre part, à Roissy, hôtesse de l'air et stewards se rassemblent également, Tous reprenant le mot d'ordre : « Pas de Concorde à New York, pas de Boeing à Roissy ! »

Le 21 juillet 1977, TF1 est occupée par la CGT et le PCF de la Région Parisienne.

En conclusion, une mobilisation et une expérience exemplaires

Rarement une mobilisation dans la durée pour la défense de projets industriels aura atteint de tels sommets. Rassemblant toutes les catégories sociales professionnelles, personnel navigant inclus, jusqu'à la création d'un très large comité de soutien à Concorde. Cette bataille fut sans doute une première par son

ampleur, engageant simultanément les salariés anglais et français. L'accord franco-britannique, accord d'État à État, demeure encore aujourd'hui une référence en matière de coopération mutuellement avantageuse, à l'opposé de l'Europe libérale actuelle fondée sur la concurrence libre et non faussée. Par une décision de la Cour Suprême des États-Unis du 13 octobre 1977, Concorde fut enfin autorisé à atterrir à New York. Cette décision va débloquent la commercialisation d'autres productions notamment la gamme AIRBUS.

À la suite du crash du 25 juillet 2000 à Gonesse, le supersonique Concorde, après 20 ans de service, 16 appareils construits et des millions de passagers transportés, vit son programme arrêté fin 2003.

De cet avion du futur naquirent d'innombrables innovations technologiques, non seulement chez Airbus, mais aussi pour les machines à commande numérique, les métaux et alliages, ainsi que dans le domaine de la médecine (stimulateurs cardiaques électriques, aides aux aveugles), les joints autolubrifiants ou encore les moteurs miniatures pour prothèses.

Aujourd'hui il faut résolument reconquérir notre industrie, enclencher de nouveaux aéronefs prenant en compte les besoins sociaux et environnementaux.

Maurice Biard
IRHS Midi-Pyrénées

Gérard Mantovani
IDHS Seine-Saint-Denis



La CGT en estive avec les gardiens de troupeaux

Alors que la colère de l'ensemble du monde paysan se généralise aujourd'hui face aux difficultés de vivre dignement de l'activité agricole, les salariés dans les élevages ovins ou bovins soulignent les intérêts divergents entre employeurs exploitants et leurs salariés. Ces derniers s'organisent au sein de la CGT.

Des contradictions du même type entre propriétaires viticulteurs et leurs ouvriers s'étaient déjà manifestées lors de la grande révolte du Midi viticole en 1907.

Le 1^{er} juin dernier, Damien Delher ouvrait sa saison de salarié en estive dans les montagnes des Hautes-Pyrénées pour une période de six mois. Cet habitant du petit village de Clermont situé dans le Couserans d'Ariège est responsable pendant toute cette période d'un cheptel de 1 500 brebis de race Tarasconnaise appartenant à une douzaine de propriétaires réunis au sein d'un groupement d'éleveurs.

Sans être propriétaire des ovins, il doit au quotidien faire face aux mêmes tâches et responsabilités importantes, à savoir : assurer la garde au quotidien des troupeaux, de leur bonne alimentation et consommation d'eau, des soins et de la santé des bêtes, de leur protection face aux prédateurs, et tout autant de l'entretien et du renouvellement des pâturages.

Ces gardiens de troupeaux qui regroupent vachers, chevriers et

bergers travaillent sous contrats saisonniers donc précaires. Celui de Damien pour six mois prévoit douze jours de travail d'affilée en montagne pour 42 heures de travail hebdomadaire et deux jours de repos pour rejoindre sa famille.

Les employeurs agricoles peuvent utiliser le TESA (Titre emploi simplifié agricole) pour embaucher des salariés en CDD et des travailleurs occasionnels (TO). La plupart sont organisés dans des groupements pastoraux d'employeurs, mais aussi dans des Associations foncières pastorales (AFP) moins fréquentes. Ces employeurs et groupements perçoivent des subventions publiques européennes diverses sans « que les salariés en voient la couleur », tient à souligner Damien.

Devant l'absence de communication de la MSA, il reste difficile voire impossible de connaître le nombre précis de salariés gardiens de troupeaux en France.

Face à la précarité de leur emploi et aux divergences entre les intérêts immédiats des exploitants et des salariés agricoles, les gardiens de troupeaux se sont organisés dans la CGT. Environ deux cents syndiqués sont aujourd'hui recensés dans six syndicats CGT en régions : Ariège, Cévennes, région PACA, Isère, Franche-Comté, puis un tout récent dans les Pyrénées-Atlantiques. Ils sont regroupés au sein de la Fédération Nationale Agroalimentaire et Forestière CGT (FNAAF-CGT). Damien Delher est

le co-secrétaire du Syndicat CGT des Gardien-ne-s de troupeaux d'Ariège.

Lors des manifestations de l'hiver dernier organisées par les exploitants agricoles éleveurs contre l'abattage des troupeaux, le syndicat ariégeois tout en dénonçant ces abattages s'est toutefois opposé à rejoindre les manifestations des agriculteurs. « Les intérêts immédiats des exploitants et des salariés agricoles ne convergent pas ! Toute posture qui laisserait entendre que les intérêts des uns et des autres sont identiques participe à nous désarmer... Alimenter la confusion ne peut être une option pour un syndicat de salariés », argumente le syndicat ariégeois dans un long texte de janvier 2026 ».

Des enjeux similaires lors de la révolte du Midi viticole en 1907.

Les questionnements justifiés des salariés agricoles et de leur syndicat peuvent être rapprochés de ceux posés lors du grand mouvement de révolte du monde viticole



© Adobe Stock.com





...suite...

Ouvriers agricoles et luttes paysannes

languedocien au printemps 1907 quand les mêmes enjeux revendicatifs de classes se posèrent aux ouvriers salariés dans les vignobles. Sans toutefois comparer les contextes et les faits à cent vingt ans d'intervalle¹. Trois ans avant 1907, les ouvriers viticoles figuraient parmi les premiers et les plus durement touchés par la crise. Ils furent aussi les premiers à réagir massivement. Délaissé dans la mémoire collective, le mouvement de grève qui prit naissance en 1903 et atteignit son apogée en 1904 constitue pourtant le plus vaste mouvement du prolétariat agricole qu'aït connu la France jusqu'à nos jours. La chute du cours du vin en 1901 et 1902 fut directement répercutée par les employeurs vigneron sur les salaires des ouvriers. Ceux des journaliers les plus précaires, furent divisés par deux. La misère des familles ouvrières gagna tout le territoire. Lorsque le cours du vin se redressa momentanément en 1902 et 1903, les propriétaires employeurs maintinrent au plus bas les salaires provoquant ainsi la colère du prolétariat rural. Le syndicalisme se structura alors fortement. Les villages du Languedoc devinrent rapidement des foyers actifs de mobilisations. Sur les places on y chantait régulièrement « La Carmagnole » et « L'Internationale ».

C'est à Peyriac-de-Mer dans l'Aude, qu'éclata le 4 mai 1903 la première grève. Une centaine d'ouvriers agricoles cessèrent le travail. Le mouvement pris de l'ampleur à partir du mois de novembre. De Nézignan-l'Évêque dans l'Hérault jusqu'aux cantons viticoles de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. Il atteint son paroxysme en janvier 1904 avec plus de six mille

grévistes du Gard à la frontière espagnole. Des acquis significatifs en augmentations de salaire et en réductions de temps de travail furent obtenus.

L'influence des idées guesdistes et du Parti Ouvrier Français se revendiquant de la lutte et de la rupture de classe y étaient plus marquée qu'ailleurs. La Fédération des Travailleurs agricoles du Midi (FTAM) créée en 1903 à Béziers se revendiquait du syndicalisme révolutionnaire, revendiquait treize syndicats et 15 000 syndiqués. La FTAM s'affilia à la jeune CGT.

Les propriétaires viticoles ne ménagèrent pas leurs efforts pour tenter d'entraîner les salariés à leurs côtés et détourner la colère ouvrière. Des dirigeants syndicalistes ouvriers occupèrent le devant des luttes. Citons par exemple Paul Ader de Cuxac-d'Aude, né à Foix, l'un des fondateurs de la FTAM; Louis Niel de Montpellier; ou encore Benjamin Milhaud de Mèze.

Paul Ader qui participa à la création de « La Vie ouvrière » écrivait dans « Le Paysan », organe de la FTAM en juillet 1905. « Je suis de tout cœur avec tous ceux qui défendent la cause si digne d'intérêt de notre midi mais je tiens à discuter cette alliance du capital et du travail... Nous devons conduire cette lutte, parallèle si l'on veut à celle que mènent les possédants, avec notre originalité propre mais sans aucune compromission ».

Alain Raynal

1- Sources: ouvrage « Les vendanges de la colère. Midi viticole 1907-2007 ». Ouvrage écrit par Alain Raynal, Christophe Deroubaix, Gérard Le Puill. Edité par « Le Diable Vauvert » pour « l'Humanité » (2007)

Retour avec les cheminots sur leur grande grève de 1986-1987

Le 22 septembre prochain à Toulouse

L'Institut d'Histoire sociale de la Fédération des Cheminots travaille depuis quelques mois sur l'étude de la grève cheminote de l'hiver 1986-1987. Ce mouvement massif et singulier pour l'époque a marqué la corporation tout entière. Comment s'est-il déclenché, dans quel contexte syndical et politique ? Comment il a été conduit ? Ce sont les questionnements auxquels les camarades de notre région présents à ce moment-là, en responsabilité ou pas, ont répondu à notre questionnaire.

Apparition des coordinations, conflit pendant les fêtes de fin d'année, mouvement atypique, qui a sans doute été précurseur dans le déroulement des conflits suivants et qui a marqué la mémoire des militants de l'époque.

Le 22 septembre 2025 les camarades qui ont répondu à notre sollicitation et apporté leur témoignage sont invités à la Bourse du travail de la Haute-Garonne, place Saint-Sernin à Toulouse pour échanger de vive voix et recueillir peut-être de nouveaux souvenirs qui alimenteront le colloque national prévu en janvier 2027 à Aubervilliers.



« Un hiver rouge » des mégissières de Graulhet

Réalisé par Jean-Michel Devos ce film retrace l'importante lutte ouvrière et féministe des mégissières de Graulhet durant l'hiver 1909-1910. Une mobilisation qui résonne toujours dans les consciences plus d'un siècle plus tard.

En 2009, la municipalité de l'époque, avec à sa tête Claude Fita, prend l'initiative de commémorer le centenaire de la grève des mégissières de Graulhet durant l'hiver 1909-1910. Un couple de Graulhétos impliqué dans la vie locale se retrouve chef de file de ces commémorations. Il s'agit de transmettre l'histoire et le patrimoine industriel, ouvrier et des luttes sociales. Cette dynamique ainsi créée perdure jusqu'au printemps 2013.

Jean-Louis Devos, réalisateur professionnel de films pédagogiques en est la cheville ouvrière. Le tournage se déroule en décembre 2009 et janvier 2010 et mobilise 200 personnes, acteurs et figurants, tous bénévoles. Les prises de vues concernent également l'actualité sociale de Graulhet et du Tarn durant la préparation du film, Ainsi se tend « une passerelle entre le passé mégissier de la ville et la volonté actuelle de la municipalité d'impulser une dynamique autour de la mémoire ouvrière. »¹⁾ « Le film interroge aussi sur le sentiment de défaite attaché à la grève, malgré la victoire objective de ces initiatrices, qui étaient payées à l'époque deux fois moins que les hommes et qui

revendiquaient une augmentation de 12,5 % »¹⁾.

Monique Fauré, l'épouse de Jean-Michel Devos, pris en charge l'organisation de la commémoration des grandes grèves de Graulhet. Elle est l'auteur de « Le journal de Jeanne », l'histoire d'« une ouvrière pendant la grande grève de Graulhet de 1910 », racontée par une femme. Jeanne, la corroyeuse, est un personnage fictif; synthèse de toutes les mégissières en grève, elle les incarne toutes. Elle tient son journal au jour le jour. Cette forme narrative, moins académique, donne plus de vie à toutes ses femmes, actrices majeures de ce conflit social. Monique Fauré réalise aussi le bonus, proposé sur le DVD : « Les Dessous d'un Hiver Rouge », film de témoignages sur l'engagement militant qui a accompagné le tournage du film.

Deux photographes graulhétos, Pierre Assémat et Jean Mazelier ont photographié le tournage et les

événements commémorant cette grève, donnant lieu à une exposition. Les images et précisément les cartes postales de l'époque prennent une grande importance dans les mouvements sociaux de cette période. C'est particulièrement vrai pour cette grève à Graulhet : soupes communistes, photos de groupe, livraison des peaux escortées par la troupe, rassemblement devant la Maison du peuple, venue de Jaurès... Jean-Claude Souyri, collectionneur albigeois, en détient une importante collection et a autorisé le réalisateur à les utiliser. Ainsi, pour la troisième séquence, Jean-Michel Devos s'est inspiré d'une des cartes postales éditées il y a un siècle au profit des grévistes.

Les militants syndicaux, notamment de la CGT ont apporté leur contribution aux commémorations, au travail de mémoire et au film. Citons par exemple Roger Biau, ancien mégissier et élu au Conseil municipal (PCF) de Graulhet.



Source Fonds Jean Claude Souyri



...suite...

Cinéma et lutton sociales

La grève des mégissières de Graulhet est tout à la fois l'expression de la lutte des classes et de la lutte féministe. Elle s'intègre parfaitement dans la chronologie des mouvements sociaux de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle au sein desquels les femmes tiennent un rôle majeur. Citons en 1869, les grèves des Ovalistes à Lyon; en 1887 celle des cigarettières à la Belle de mai à Marseille; en 1905 la grève des Penn Sardines à Douarnenez et des brodeuses de Pont-l'Abbé au pays bigouden; celle en 1906 des trans-bordeuses d'oranges à Cerbère (Pyrénées Orientales); 1906 encore des femmes de mineurs contre la vie chère, dans le bassin minier du nord de la France; l'année suivante des cabaniers de Roquefort (Aveyron); puis en 1911 dans les ganteries de Millau...

Si les hommes restent omniprésents dans la hiérarchie syndicale ou politique, néanmoins les femmes qui ont été à l'initiative des mouvements restent visibles jusqu'au bout. Les cartes postales le démontrent parfaitement. En revanche, pour la grève dans les ganteries de Millau qui n'est pas exclusivement féminine, les récits et les cartes postales invisibilisent les femmes qui représentent pourtant 80 % de la main d'œuvre. Le film et le livre montrent bien ce double enjeu.

Serge Conesa

1- Sources: « Un Hiver Rouge: première du 23 janvier 2011 », Graulhet: la grande grève, Just another WordPress.com weblog, 18/01/2011 <https://megisseries.wordpress.com/2011/01/18/un-hiver-rouge-premiere-du-23-janvier-2011/>

Pour voir le film : Il est diffusé de façon militante, hors circuits marchands, contacter serge.conesa@free.fr ou Monique Fauré mo42faure@gmail.com



Archives et cinéma aux Journées Nationales d'Etude de l'IHS

Un judicieux partenariat avec « Ciné-Archives »

Du 4 au 7 mai 2026 se sont tenues les Journées nationales d'Etude des Instituts d'Histoire Sociale au Cap d'Agde¹. Parmi ces journées studieuses, un moment important a été consacré aux archives cinématographiques. Une convention de partenariat de la CGT et de l'IHS national avec « Ciné-Archives » est en cours d'élaboration.

Lors de ces journées, Rafael Martinez, archiviste de l'IHS national, et Marion Boulestreau pour « Ciné-Archives » nous ont montré comment préserver et valoriser notre patrimoine audiovisuel à partir d'exemples de « Ciné-Archives » et des Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Marion a tout d'abord présenté « Ciné-Archives », fonds audiovisuel du PCF et du mouvement ouvrier, créé en 1998 et qui regroupe des fonds cinématographiques depuis 1920 avec des films de toutes les périodes du mouvement ouvrier. Ce fonds est riche d'un catalogue de plus de mille films par thèmes accompagnés de textes de présentation.

Une convention avec la CGT et l'IHS est en cours, ce qui favorisera l'organisation d'initiatives militantes à partir de films dans les Instituts départementaux et fédéraux. Il sera également possible de procéder à la numérisation de nos fonds par « Ciné-Archives »

Il est déjà possible de consulter le site: Ciné-Archives | Fonds audiovisuel du Parti communiste

français et du mouvement ouvrier. Plus de mille films sont à découvrir.

Nous avons pu grâce à la présentation de pellicules et de divers supports cinématographiques découvrir concrètement les utilisations et aspects techniques de ces supports.

Nous ont ensuite été présentées les archives orales et sonores qui sont conservées pour la CGT aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis avec plus de 13 000 documents (Compte-rendu CGT, lutton, Vie Ouvrière...). Sont ainsi conservés des entretiens de militants en présentiel ou à distance par téléphone, des enregistrements audio-visuels de camarades de la CGTU, de résistant-e-s...

Pour notre part, nous avons informé de la numérisation et de la conservation par les Archives départementales de la Haute-Garonne des 200 cassettes audio de « Radio Mon Pays ». Ces documents pourront être consultables sur le site web de l'IHS national qui ouvre un onglet sur les radios libres comme Lorraine cœur d'acier.

La journée s'est clôturée par la projection de « 1936 » vu à travers les fonds audiovisuels de Ciné-Archives.

Gérald Veirier

1- Pour notre région, participaient à ces journées: Philippe Leclerc (IRHS), Gerald Veirier (IDHS31) Jean Saltarel (IDHS82), Roselyne Calvanus (ITHS81), Jean Pierre Dupuy (IDHS09), Didier Praneuf (IDHS46).



Graves menaces sur l'Institut Régional du Travail d'Occitanie

Il existe en France dix instituts du travail. Les premiers ont été créés à la libération dans un contexte de grandes réformes sociales favorables au monde du travail. Leur mission de service public est de former des représentant.es des salarié.es capables d'analyser les transformations économiques et de négocier dans des rapports de force souvent inégaux. La formation y est conçue comme une expérience de démocratisation des savoirs et d'émancipation collective.

L'Institut Régional du Travail (IRT) d'Occitanie rattaché à l'université Toulouse Jean Jaurès, fait partie de ces institutions singulières. Depuis sa création en 2003 il a permis à des milliers de cadres syndicaux d'accéder à des savoirs académiques en droit, histoire, économie, sociologie. Véritable passerelle entre l'université et le monde du travail, il mène des recherches en sciences humaines et sociales du travail. Il a fondé le seul centre en France qui accompagne des syndicalistes, des bénévoles et des élu.es à la validation des acquis de l'expérience (VAE) militante. Mais il est aujourd'hui menacé de disparition sous couvert d'une « rationalisation administrative ». Depuis 2021, la présidence actuelle de l'université applique en effet une véritable stratégie d'asphyxie de l'institut : Suppression du poste d'enseignant-chercheur qui assurait sa

direction, arrêt de formations et de recherches, abandon de l'antenne de Montpellier par retrait des financements publics, suppression des postes administratifs. Un rapport à charge de l'Inspection Générale, commandité par l'université, parachève cette entreprise en transformant les difficultés de l'institut liées au manque de moyens en défaillances pour justifier son intégration dans un service de formation continue.

Cette intégration est un leurre. Elle signerait la disparition pure et simple de l'institut en le soumettant à une logique de marché incompatible avec sa mission de service public et avec ses statuts fondés sur une double tutelle ministérielle. Ce qui se joue ici ne concerne pas seulement l'IRT d'Occitanie : c'est l'avenir des dix Instituts du Travail qui est menacé.

La suppression de l'IRT d'Occitanie serait une lourde faute politique car elle met à mal les libertés syndicales et le dialogue social en territoire dans une période où l'obscurantisme et les idées d'extrême droite progressent. Elle relèverait aussi du paradoxe historique dans une université qui porte le nom de Jean Jaurès, figure majeure du combat pour la justice sociale et la cause du mouvement ouvrier.

Mais ce n'est pas une fatalité. Des solutions existent pour relancer l'institut : reconstituer un conseil d'administration élu, rétablir un poste d'enseignant-chercheur qui

assure sa direction, lui redonner les moyens de réaliser ses projets de formation et de recherche, y compris l'ouverture d'une antenne à Montpellier.

La question centrale est de savoir si l'on a besoin d'une université ouverte capable de dialoguer avec le monde du travail et de contribuer à la vitalité démocratique. Et s'il est acceptable qu'une des plus grandes régions de France soit la seule privée d'un institut du travail. Les pouvoirs publics et la Région Occitanie ont toute légitimité pour s'emparer de cet enjeu. Le combat unitaire, syndical et universitaire, engagé quant à lui depuis trois ans, doit se poursuivre jusqu'au rétablissement de l'IRT d'Occitanie.

Yannick Le Quentrec
Professeur d'Université. Directrice
de l'IRT Occitanie de 2011 à 2021
IDHS-CGT Lot



Yannick Le Quentrec prenant la parole lors de la manifestation du 14 avril dernier à l'Université Jean Jaurès de Toulouse

© D.R.

L'apport positif des travailleurs étrangers

partie 2

Dans le numéro 81 de « Repères » daté d'avril 2026, nous avons souligné la contribution vitale des migrants pour l'économie et toute la vie de l'Ariège de la fin du XIX^e siècle jusqu'à l'année 1920. Comme le démontrent les notes suivantes¹ l'apport des travailleurs « venus d'ailleurs » a tout autant été décisif dans la période qui mène jusqu'en 1944.

L'année 1920 marque vraiment le début de l'immigration massive pour toutes les activités en Ariège, qu'elles soient agricoles, de construction ou industrielles. Par exemple, on dénombre 42 % d'effectifs étrangers parmi les ouvriers agricoles dans le département de l'Ariège; à Pamiers dans l'usine métallurgique, ils sont 35 %; dans le bâtiment 25 %; 22 % dans les mines du Rancié et de Seintein, 12 % dans les scieries du Couserans, 8 % dans les papeteries de Saint-Girons. Dans les industries extractives, l'Ariège est le département de la région qui utilise le moins de main d'œuvre étrangère, 3,5 % seulement, mais la situation va très vite changer sur certains sites. C'est le cas à Luzenac où, dès 1925, pour l'extraction du talc, 57 % des ouvriers sont espagnols, c'est-à-dire jusqu'à 1 000 à la belle saison. Les recrutements continuent leurs progressions, surtout dans l'industrie, pour atteindre un pic en 1926-1927. A cette date l'usine d'aluminium d'Auzat emploie deux tiers d'étrangers.

La deuxième raison pour que 1920 soit remarquable est liée à un fait politique. Le congrès de Tours confirme la séparation de la gauche française. Il en ressort deux partis franchement divergents : SFIO (socialistes) et SFIC (communistes). Les ouvriers vivent cela comme un séisme, même en Ariège où les radicaux (autre parti de gauche) sont encore très présents. Les tensions sont de plus en plus marquées au point d'avoir la scission syndicale en 1922 : CGT (réformistes) CGTU (révolutionnaires). Pour les ouvriers, les problèmes vont bien au-delà d'avoir trois partis politiques ou deux syndicats : La mise en place des commissaires spéciaux par toutes les préfectures se révèle rapidement comme un moyen de contrôle et de pressions sur les ouvriers. Très rapidement, les deux cibles que sont les communistes et les travailleurs étrangers sont clairement identifiées dans toutes les entreprises.

La crise des années 1930 atteint sévèrement leur condition de vie. Les immigrés sont plus touchés par les licenciements ou le chômage partiel. En 1932, aux usines d'aluminium d'Auzat et de Sabart, le chômage est instauré trois jours par semaine et des licenciements sont prononcés. Cette même année, les hauts fourneaux de Tarascon limogent d'abord les étrangers; aux mines de Seintein 90 travailleurs étrangers sont renvoyés, idem aux papeteries du Couserans.

Ces étrangers qui « prennent le pain des Français »

Dans un climat de protestations contre les travailleurs immigrés « *qui prennent le pain des Français* », l'état élabore une politique restrictive, le gouvernement d'Edouard Herriot, se réclamant de gauche, fait voter le 10 août 1932 la loi sur protection de la main d'œuvre nationale. Cette loi impose des contingentements de travailleurs étrangers, différents selon les secteurs d'activités, mais le patronat proteste contre ces quotas très restrictifs et obtient des dérogations. En Ariège la baisse importante d'activité a plus d'effet pour le renvoi des étrangers que la loi de 1932, mais elle aiguise les tensions parmi la population.

Dans ces années 1930, la xénophobie s'amplifie, la population française est gagnée par la crainte, la peur de l'autre et c'est le rejet des « indésirables » qui prédomine. Ce climat touche tous les immigrés : les Espagnols sont accusés d'extrémisme ou de délinquance, les Italiens sont soupçonnés de fascisme larvé...

Dès 1936 de nombreux Espagnols partent défendre leur jeune république attaquée par Franco. En France, la victoire du Front Populaire aux élections de mai 1936 va apaiser momentanément ce climat tendant à la haine envers les travailleurs étrangers.

En juin 1937 les tensions reprennent puis en mai 1938 le gouvernement

Bûcherons espagnols à Rieux en 1942.



© Sources : Wilfredo Guillém et Olivier Nadoue.

Daladier durcit les conditions de séjour des étrangers, autorise leur assignation à résidence et en novembre 1938 un décret-loi prévoit l'internement des « indésirables » ou « dangereux » pour l'ordre public ce qui ouvre le prétexte au système des camps dont celui du Vernet.

La défaite de l'armée républicaine espagnole conduit à la Retirada. Cet exode massif contraint la France à rouvrir ses frontières le 28 janvier 1939. En quelques jours 300 000 civils et 200 000 militaires désarmés déferlent sur les points frontières des Pyrénées Orientales et sont « parqués » dans des camps de fortune improvisés comme à Argelès-sur-Mer, sans eau, sans sanitaires et bien sûr sans chauffage. Outre les Pyrénées Orientales, les départements voisins (Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne et Ariège) voient arriver des milliers de réfugiés espagnols passés par des cols relativement hauts. Les civils (hommes, femmes et enfants)

transis de froid sont dirigés vers des départements d'accueil, toujours très éloignés de la frontière. Les militaires et brigadistes sont internés dans des camps. Pour l'Ariège, c'est à Mazères que 5 000 brigadistes et anarchistes attendent sous des tentes dans l'ancienne briqueterie avec des conditions indignes malgré l'aide de certains habitants, d'organisations humanitaires, de la CGT et de certains partis politiques de gauche. L'autre lieu d'internement en Ariège c'est le camp du Vernet (10 km au nord de Pamiers). Dans les 19 baraques pas encore terminées, les ex-brigadistes et miliciens y sont entassés. De février à septembre 1939, près de 14 000 d'entre eux seront transférés dans ce camp. L'histoire complète de ce camp se retrouve déjà dans de nombreux et très intéressants livres, ce n'est donc pas dans ces quelques lignes qu'elle sera racontée. Toutefois, lors de la construction de ce camp, un fait mérite d'être noté ici.

Le drame du chantier d'Izourt

En ce début 1939, monsieur Loviconi, ingénieur des travaux publics de l'état avait la responsabilité du suivi de deux chantiers : La construction du camp du Vernet et la construction du barrage d'Izourt (60 km plus au sud sur les hauteurs de Vicdessos). Ce chantier d'Izourt est devenu en ce début d'année 39 une priorité du Ministère de la guerre qui exige un achèvement rapide du barrage afin d'alimenter en électricité l'usine d'aluminium d'Auzat et contribuer ainsi aux préparatifs de la guerre qui menace d'éclater. Des conditions météorologiques exécrables règnent sur ce chantier d'altitude en cette deuxième quinzaine de mars. Un déluge de neige et de vent qui finira par faire effondrer le 24 mars au matin deux baraques de chantier. Le bilan est très lourd : 30 morts (28 Italiens et 2 Français). L'ingénieur des travaux publics ne semble pas très préoccupé par le chantier



d'Izourt, il ne déplace même pas sur le lieu de la catastrophe pour fournir les renseignements que lui demande sa hiérarchie toulousaine. Pour lui la priorité c'est que les indésirables soient internés au plus vite. Après les enquêtes et la fonte presque totale de la neige, les travaux reprennent sans mesures de sécurité nouvelles. Fin avril début mai, de nouvelles chutes de neige provoquent une coulée détruisant à nouveau une baraque de chantier. Le personnel sur place était peu nombreux mais un travailleur y perd la vie, encore un travailleur italien.

Suite à ces drames, la population locale reste respectueuse de ces travailleurs étrangers, mais ailleurs dans le pays et même dans le département ce n'est pas le cas. Les associations étrangères sont interdites par décret du 12 avril 1939. Peu après, le 26 avril c'est l'interdiction de la presse étrangère ainsi que le journal l'Humanité.

Le 3 septembre, la France entre en guerre contre l'Allemagne. L'ordre de mobilisation déclenche une hostilité farouche envers les étrangers car eux ne sont pas concernés par cette mobilisation. Les décisions gouvernementales attisent ces braises, en particulier la loi sur les étrangers « suspects », mais aussi le décret renforçant la surveillance spéciale des « réfugiés extrémistes ».

La mobilisation désorganise une nouvelle fois la production, il est fait appel cette fois aux travailleurs de l'empire colonial. Début 1940, 200 Indochinois sont affectés à l'usine métallurgique de Pamiers. Plusieurs centaines de Marocains sont embauchés dans l'industrie du

département dont un bon nombre aux hauts fourneaux de Tarascon. Le 10 juin 1940, l'Italie de Mussolini déclare la guerre à la France ce qui déclenche une violente vague d'italophobie. Des commerces tenus par des Italiens sont saccagés, leurs propriétaires ou gérants sont insultés, molestés. Les autorités françaises arrêtent les Italiens « suspects ». Dans les départements de la région près de 900 Italiens sont arrêtés puis regroupés dans l'ancienne briqueterie de Mazères. Cet épisode de violence laisse des traces de très nombreuses années dans les relations entre la population française et les transalpins.

Après la débâcle, l'armistice est signé le 22 juin 1940 avec l'Allemagne et le 24 juin avec l'Italie. Pétain demande les pleins pouvoirs au parlement et les obtient très largement le 10 juillet. En Ariège, sur trois députés seul François Camel vote contre. Il décède un an plus tard dans un accident inexpliqué. Le sénateur Joseph-Paul Rambaud vote également contre, il décédera fin 1944 en déportation à Buchenwald. Sous le régime de Vichy « les ennemis de l'Etat Français », c'est-à-dire tout ceux qui ne sont pas d'accord avec le régime, sont pourchassés.

Les Groupements de Travailleurs Etrangers

Par la loi du 27 septembre 1940, les GTE (Groupements de Travailleurs Etrangers), au nombre de huit en Ariège², sont mis en place. Leur rôle est de placer d'office tous les étrangers de 18 à 55 ans, ceux considérés « en surnombre

pour l'économie nationale ». Concrètement il s'agit d'un travail forcé non rémunéré. L'Ariège compte deux GTE, à Saint-Jean de Verges et à Foix avec pour chacun d'entre eux 250 étrangers à placer, des Espagnols en grande majorité, issus pour beaucoup des nombreux camps du sud-ouest.

Le détail des opérations du régime de Vichy à l'encontre des travailleurs étrangers ne fait l'objet de ces quelques lignes, il en est de même pour toutes les opérations que les travailleurs étrangers ont organisées pour combattre le régime de Pétain et l'occupant nazi. Il est tout de même indispensable de noter la présence massive d'étrangers dans les groupes de résistants-combattants comme la 35^e brigade FTP-MOI (Marcel Langer) et les Guérilleros Espagnols. L'Ariège leur doit la libération de Lavelanet, Foix, Pamiers... Leurs actions ont été déterminantes pour libérer Toulouse et ce sont les Espagnols intégrés dans la 2^e division blindée de Leclerc qui entrent les premiers dans Paris le 25 août 1944.

Philippe Leclerc

1- Remerciements à Laure Teulières, maître de conférences à l'université de Toulouse Jean Jaurès, et Fabienne Souchet pour leurs travaux et leur publication.

Remerciements aussi aux Archives Départementales d'Ariège qui ont permis la consultation de nombreux documents.

Pour en savoir plus : « Histoire des immigrations en Midi-Pyrénées » Laure Teulières Editions Loubatières

2- Les 8 GTE en Ariège se situaient à Foix, Seix, Pamiers, Fougax, Tarascon, St Jean de Verges et Coufflens.



Mutami
MUTUELLE SOLIDAIRE

Vous souhaitez de plus amples renseignements
ou échanger avec l'un de nos conseillers,
retrouvez les coordonnées de vos agences
Mutami en Midi-Pyrénées sur

mutuelle-mutami.fr/nos-agences/

ou

 **09 77 425 525**

Prix d'un appel local

mutuelle-mutami.fr

Retrouvez-nous sur  

MUTAMI, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 776 950 677, dont le siège est au 70 boulevard Matabiau CS 46951 31069 Toulouse Cedex 7. Mutuelle soumise à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris) - Réalisation 2025 : Service communication Mutami 2025 - ©Shutterstock - Document non contractuel.

Toujours mieux
vous protéger...



 **N°Cristal 0 969 36 80 80**

APPEL NON SURTAXE

 **mutaero**
Vous respirez la santé

 www.mutaero.net

 **MUTUALITÉ
FRANÇAISE**



irhs Midi-Pyrénées

7, place du Fer à Cheval - 31300 TOULOUSE • Email : irhs.mp@orange.fr

www.irhs-midi-pyrenees.fr

Directeur de publication : Alain Raynal

Conception, réalisation et impression : Comité Régional CGT Occitanie

n° ISSN : 2258-0220 • Prix : 5€



irhs-midi-pyrenees.fr